

UN-E ÉDUCATEUR·TRICE DE JEUNES ENFANTS CHARGÉ-E DE LA FORMATION DES ASSISTANT-ES MATERNELS-LES H/F

Pôle Solidarité - Direction de l'Enfance & de la Famille, Service de la Protection Maternelle et Infantile	
Classification (à compléter par Shirley)	"Le Département, Collectivité solidaire, peut mobiliser ses agent-e-s sur toutes missions relevant de son cadre d'emplois au-delà de la présente fiche de poste" Filière : Médico-sociale Poste de catégorie A relevant du cadre d'emplois des Educateurs territoriaux de jeunes enfants Lieu d'affectation : Bobigny – immeuble Picasso Fonction d'encadrement : NON Prime + NBI : RIFSEEP A1-1 / NBI 15 pts Quotité de travail : 100 % Tous nos postes sont handi-accessibles
Environnement du poste de travail	Direction : Direction de l'enfance et de la famille Secteur : Programme de prévention et santé publique Service : Service de protection maternelle et infantile Bureau : Modes d'Accueil
Position du poste dans l'organisation	Supérieur hiérarchique direct : Cheffe du bureau des modes d'accueil
Raison d'être du poste : Le Code de la Santé Publique prévoit que le service de PMI organise, parmi ses missions, l'autorisation et/ou l'avis pour la création, l'extension et la transformation des établissements d'accueil du jeune enfant, le contrôle et la surveillance de ces mêmes établissements ainsi que l'agrément des assistants maternels et familiaux et la formation des assistant(e)s maternel(le)s. Les bienfaits des modes d'accueil collectifs et individuels sur le développement comportemental et émotionnel des jeunes enfants ne sont plus à démontrer. A ce titre, le rôle de la PMI, acteur majeur du secteur de la petite enfance est essentiel pour garantir la mise en place de modes d'accueil de qualité. <u>Le contexte :</u> Par instruction en date du 4 juillet 2022, la Première Ministre a demandé aux préfets de se rapprocher des présidents du conseil départemental afin de s'assurer de la qualité de l'accueil et la sécurité des enfants au sein des différents modes d'accueil relevant de la compétence du département, notamment à travers un travail de structuration de l'activité de contrôle des EAJE. Le rapport IGAS d'avril 2023 pointe les dégradations des conditions d'accueil des jeunes enfants en EAJE, et souligne l'importance du renforcement des missions des services de PMI. Au sein d'une équipe dédiée créée pour répondre à cet objectif, l' EJE contribuera à la mise en œuvre des missions en vue du bien-être des jeunes enfants accueillis dans ces structures.	
Missions principales:	<u>Modes d'accueil collectifs :</u> - Contribuer à la mise en œuvre de l'autorisation et/ou de l'avis pour la création, l'extension et la transformation des établissements d'accueil du jeune enfant, le contrôle et la surveillance de ces mêmes établissements, (état des lieux des structures à visiter, planification des visites, rédaction des avis techniques, autorisation d'ouverture, suivi du fonctionnement et accompagnement des structures). - Concourir à l'amélioration de la qualité de l'accueil en EAJE : conseil, élaboration d'outils/référentiels... - Contribuer à l'accompagnement des gestionnaires d'établissements : conseils techniques, appui méthodologique... - Participer à l'élaboration des outils d'évaluation et de suivi d'activité - Participer à l'évaluation et au suivi de l'activité

	<u>Modes d'accueil individuels :</u> - Contribuer, en lien avec le Pôle Innovation et Parentalité et l'ADDAI, à l'agrément des Maison d'Assistants Maternelles.								
	- Elaborer et mettre en œuvre en collaboration avec les puéricultrices référentes et le bureau de protection infantile le plan de formation des assistantes maternelles. - Dispenser la formation des assistantes maternelles.								
Compétences • Relationnelles Savoir travailler au sein d'une équipe Savoir négocier et dialoguer avec des partenaires diversifiés Savoir solliciter l'intervention des services compétents et/ou développer un réseau • Organisationnelles Savoir organiser et respecter un planning de visites Savoir organiser et animer des réunions et/ou groupes de travail Savoir faire preuve d'adaptabilité, prioriser • Techniques Connaître la législation et la réglementation en matière de structures d'accueil du jeune enfant et de l'accueil individuel Connaître les politiques, mesures et dispositifs propres au champ d'intervention Avoir des capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelles Avoir des connaissances sur le développement de l'enfant Avoir des connaissances en protection de l'enfance									
Moyens mis à disposition : ordinateur portable									
Diplômes requis : Titulaire du diplôme d'Etat d'Educateur de jeunes enfants Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire ☒ Souhaitée(s) ☐ Requise(s)									
Caractéristiques principales liées au poste : <table border="0"> <tr> <td>☐ Horaires spécifiques</td> <td>☐ Logement de fonction</td> </tr> <tr> <td>☒ Permis de conduire obligatoire</td> <td>☒ Vaccins obligatoires</td> </tr> <tr> <td>☐ Déplacements province et étranger</td> <td>☐ Port d'une tenue de travail obligatoire</td> </tr> <tr> <td>☐ Astreintes</td> <td>Autre caractéristique :</td> </tr> </table>		☐ Horaires spécifiques	☐ Logement de fonction	☒ Permis de conduire obligatoire	☒ Vaccins obligatoires	☐ Déplacements province et étranger	☐ Port d'une tenue de travail obligatoire	☐ Astreintes	Autre caractéristique :
☐ Horaires spécifiques	☐ Logement de fonction								
☒ Permis de conduire obligatoire	☒ Vaccins obligatoires								
☐ Déplacements province et étranger	☐ Port d'une tenue de travail obligatoire								
☐ Astreintes	Autre caractéristique :								

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à :
MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE SAINT-DENIS
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
BUREAU DU RECRUTEMENT DEF